

Précarité énergétique

Brennstoffmangel / précarité énergétique / fuel poverty : entre 50 et 125 millions de personnes en Europe n'ont pas les moyens d'avoir un confort thermique intérieur approprié. En 2012, 10,8% des européens n'étaient pas capables de garder leur maison à la bonne température, ce chiffre monte à 24,4% pour les personnes à faible revenu. Cette thématique a donc avant tout un enjeu social, en plus d'avoir un enjeu environnemental.

La précarité énergétique est ici abordée dans sa dimension logement, mais il faut garder à l'esprit que sa dimension mobilité, qui touche parfois la même population, a également une importance majeure.

Sommaire

I.	Personne en situation de précarité énergétique	1
II.	Principaux dispositifs nationaux	2
1.	Les différents acteurs.....	2
2.	Les SLIME	2
3.	Le Stromspar-Check, diagnostic énergétique à domicile.....	3
III.	Renforcement au niveau local : l'exemple de l'agglomération de Pau	4
IV.	Liens.....	6

I. Personne en situation de précarité énergétique

En France, la loi Grenelle 2 (2010) donne une définition qualitative de la précarité énergétique : « *est en précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.* » Seule la précarité énergétique dans le logement est donc considérée.

Indicateurs

Des indicateurs permettent d'obtenir la définition de différents types de précarité énergétique dans le logement. On peut citer

- Le TEE : taux d'effort énergétique, mesurant la part de revenu destiné à la facture énergétique. Le seuil est généralement fixé à 10% du revenu. Cet indicateur ne prend pas en compte les ménages en auto-restriction (voir ci-dessous).
- Le froid ressenti. Il s'agit d'un indicateur qualitatif, dont la prise en compte peut être limitée par la raison de ce froid (facture trop élevée, panne de chauffage...)
- Des indicateurs monétaires (par exemple le BRDE, bas revenus – dépenses élevées).

Selon l'indicateur choisi, la typologie des ménages pris en compte varie considérablement. Le public visé par un dispositif de lutte contre la précarité énergétique dépend donc largement du type de précarité énergétique que l'on veut cibler.¹

¹ Pour en savoir plus sur les indicateurs :

http://www.onpe.org/definition_indicateurs/definition_des_indicateurs

Fiche thématique – Précarité énergétique

En Allemagne, il n'existe pas de définition générale officielle de la précarité énergétique, mais comme en France, le TEE est généralement utilisé en définition, avec un seuil à 10%.

Ménage en auto-restriction

Les indicateurs se basant sur la part du revenu consacré à la facture énergétique ne prennent pas en compte les ménages en auto-restriction, c'est-à-dire les ménages limitant fortement leur consommation d'énergie, au détriment de leur confort, de manière à avoir les moyens de payer leurs factures. Le logement est ainsi par exemple sous-chauffé. Aussi bien en France qu'en Allemagne, un ménage en auto-restriction est plus difficile à repérer par les services sociaux car il n'est pas encore en situation d'impayé.

II. Principaux dispositifs nationaux

1. Les différents acteurs

RAPPEL – Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement²

Créé en 2007 et financé par l'ADEME, la Fondation Abbé Pierre, EDF, ENGIE, l'ANAH et AG2R LA MONDIALE, le réseau RAPPEL est animé par les associations CLER et SOLIBRI. Il rassemble les acteurs mobilisés contre la précarité énergétique en France, notamment les professionnels de terrain qui accompagnent les ménages, dans l'objectif de



- Mettre en relation et aider les structures qui cherchent à apporter des solutions préventives et curatives durables à la précarité énergétique.
- Capitaliser, mutualiser et diffuser les expériences menées dans les territoires : services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME, voir ci-dessous), animation de fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie (FSTAME), actions locales d'amélioration énergétique des logements des personnes défavorisées, opérations de sensibilisation ou de formation, outils divers et variés.
- Promouvoir la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques en dialoguant de manière régulière avec les institutionnels compétents sur les divers champs couverts par le problème de la précarité énergétique.

Deutsche Caritasverband³

Caritas est une association catholique caritative, équivalent allemand du Secours Catholique, luttant contre la misère, l'isolement, la pauvreté, pour l'éducation, l'insertion professionnelle etc. Elle agit également dans d'autres pays du monde.



Son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique est surtout dans la coordination nationale du Stomspar-Check, dont le principe est détaillé ci-dessous. L'association soutient également les initiatives locales.

2. Les SLIME

Le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie), mis en place par le CLER, est un programme d'action de maîtrise de l'énergie en faveur des ménages modestes et destiné aux collectivités locales. Il permet d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique en massifiant le repérage des ménages en précarité énergétique et

² <http://www.precarite-energie.org/>

³ <https://www.caritas.de/>

Fiche thématique – Précarité énergétique

de les financer grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)⁴. Toute collectivité engagée dans un SLIME peut valoriser, après obtention d'une attestation du CLER, environ 30 % des sommes investies via le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie.

Un SLIME intègre systématiquement trois étapes :

- l'organisation d'une chaîne de détection
- un diagnostic sociotechnique au domicile des ménages identifiés
- l'orientation des ménages vers des solutions durables et adaptées pour sortir de la précarité énergétique

Chaque SLIME est piloté par une ou plusieurs collectivités locales (commune, groupement de communes, département, région) ou leurs établissements (centre communal ou intercommunal d'action sociale). Ils ont la possibilité de contractualiser avec un opérateur chargé de mettre en œuvre ce programme (par exemple des associations du secteur de l'énergie, du logement ou de l'accompagnement social).

Depuis 2013,

- 6500 ménages en précarité énergétique ont bénéficié du SLIME, avec une moyenne de 170€ d'économies sur les factures d'eau et d'énergie
- Près de 30 collectivités ont déployé un SLIME (villes, communautés d'agglomération, conseils départementaux...)
- 5 millions d'euros ont été investis dans la lutte contre la précarité énergétique.

Autres dispositifs en France

D'autres dispositifs existent. Par exemple, les chèques-énergie⁵ sont expérimentés en 2016 dans 4 départements. Ils visent à remplacer les tarifs sociaux sur le gaz et l'électricité. Les foyers éligibles (sous condition de ressources) reçoivent alors chaque année un chèque équivalent à une centaine d'euros par mois, à transmettre directement à leur fournisseur d'énergie. Le chèque peut également, sous conditions, être utilisé pour effectuer des travaux de rénovation énergétique.

Par ailleurs, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) aide depuis 2010 les ménages vulnérables dans le cadre du programme « Habiter mieux ». Elle permet aux ménages de bénéficier de jusqu'à 2000€ selon le revenu en plus d'une subvention de 35% à 50% sur les travaux d'efficacité énergétique sous conditions de revenu également.

3. Le Stromspar-Check

Le Stromspar-Check est un dispositif allemand mis en œuvre par l'association Caritas ainsi que par l'union fédérale allemande des agences de l'énergie et de la protection du climat⁶. Il est en place depuis 2009, actuellement dans 190 communes.

Le principe général en est de proposer aux ménages très modestes un accompagnement personnalisé de la gestion de leur consommation d'énergie. Cet accompagnement comporte un bilan de la consommation des différents appareils, une analyse des factures, des conseils pour changer de comportement. Un kit est également offert et installé,

⁴ CEE : les fournisseurs d'énergie français ont l'obligation de réaliser des économies d'énergie, notamment en promouvant l'efficacité énergétique auprès de leurs clients. Cette obligation prend la forme d'un nombre donné de CEE à acheter ou à obtenir en justifiant de la quantité d'énergie économisée. Les CEE obtenus par une commune mettant en place un SLIME peuvent ainsi être revendus.

⁵ <https://chequeenergie.gouv.fr/>

⁶ Bundesverband der Energie- und Klimaschutzagenturen Deutschlands e.V. (eaD)

Fiche thématique – Précarité énergétique

contenant des LED, des mousseurs, un nouveau pommeau de douche... En outre, une aide financière pour le remplacement du réfrigérateur peut être proposée. Cet accompagnement peut également s'étendre à la planification de travaux de rénovation thermique. Au bout d'un an, un nouveau bilan est effectué afin d'identifier quelles économies ont effectivement été réalisées.

Le dispositif est mis en œuvre au niveau local et est effectué par des chômeurs de longue durée, ayant eux-mêmes vécu en situation de précarité énergétique, et formés en quelques mois aux comportements économes en énergie. Cette proximité sociale avec le public visé permet une meilleure acceptabilité de l'aide proposée.

Ce dispositif a également été mis en place au **niveau européen** entre 2011 et 2014 au travers de deux projets :

Le [Energy Check for Low Income Households \(EC-LINC\)](#) a été appliqué dans plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Royaume Uni). Les résultats mettent en avant la difficulté de trouver une définition commune à l'Europe de la précarité énergétique (ou Fuel Poverty). Ils insistent également sur l'importance des acteurs locaux pour la mise en place de tels projets. Enfin, il est souligné que les ménages très modestes sont difficiles à toucher et nécessitent des supports de communication adaptés. Mais cette sensibilisation est efficace, d'autant plus que les gens propagent ensuite eux-mêmes leurs bonnes habitudes.

Le projet [ACtions in low income Households to Improve energy efficiency through Visits and Energy diagnosis \(ACHIEVE\)](#), coordonné par le CLER (France), met en avant d'autres enseignements : les compétences sociales et de communication des animateurs (qui pouvaient ici être des étudiants ou des volontaires) ne doivent pas être négligées lors de leur recrutement. De même, la durée de leur formation ne doit pas être sous-estimée. La dimension sociale des visites est mise en avant, car les personnes recevant ces visites sont régulièrement des personnes isolées socialement du fait même de leur précarité énergétique. Le rapport final de ce projet est encore accessible.

III. L'exemple de l'agglomération de Pau⁷

Le dispositif

A l'instar de nombreuses collectivités françaises, la communauté d'agglomération Pau Pyrénées s'est engagée dans la définition d'un programme de lutte contre la précarité énergétique. Elle a décidé tout d'abord de coordonner et de rendre plus efficaces les dispositifs existants, et de toucher un public plus large par un démarchage actif. La clé de voute du dispositif repose sur un suivi de proximité qui s'inscrit dans la durée, combinant le volet technique et le volet social.



Après une année de réflexion, des formations et des ateliers de coordination entre acteurs, le lancement officiel du dispositif a été fixé à décembre 2016 pour une durée d'un an, au terme duquel une évaluation permettra d'apporter des ajustements nécessaires,

Ce projet est coordonné par la Maison de l'Habitat de Pau, guichet unique pour les acteurs de l'habitat, de l'énergie, et le grand public.

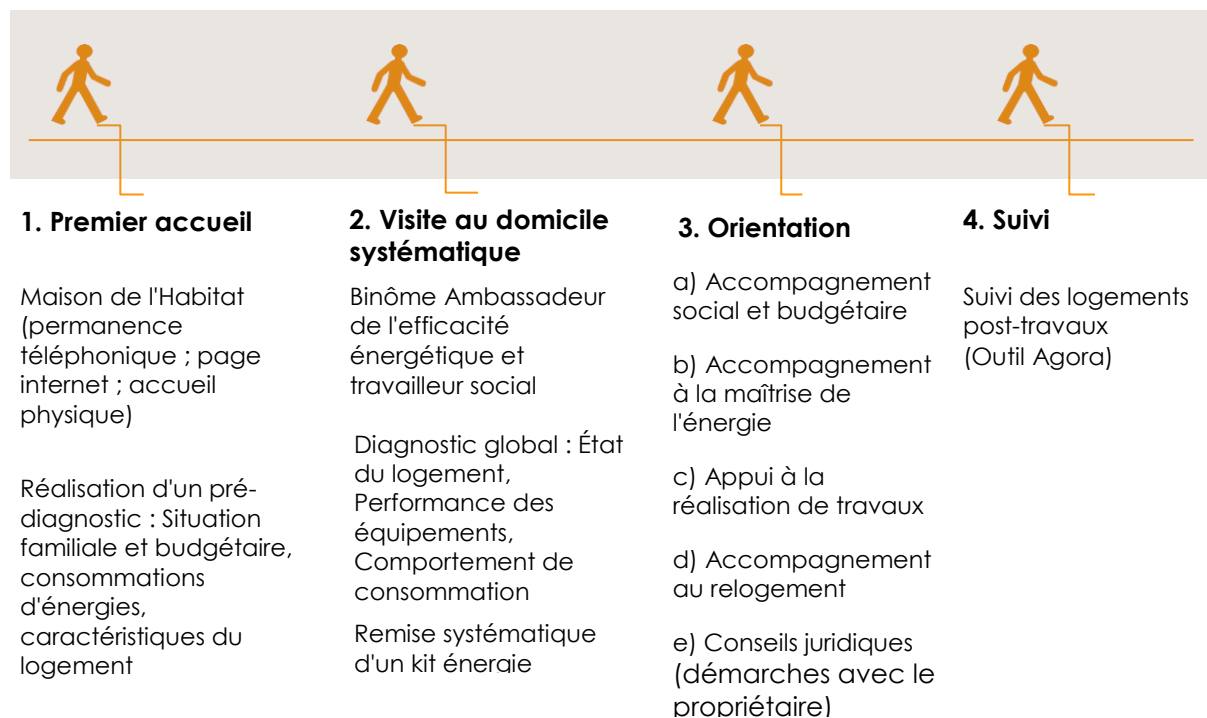
⁷ Présenté lors de la rencontre TANDEM des 11 et 12 octobre 2016 à Ettlingen

Fiche thématique – Précarité énergétique

Objectifs du dispositif

- Massifier les interventions publiques pour lutter contre la précarité énergétique
- Repérer et coordonner les différentes initiatives menées sur le territoire
- Repérer et répondre à toutes les situations et à tous les publics en précarité énergétique
- Suivre et évaluer les résultats

Etapes de la démarche auprès du ménage



Méthodes employées pour la détection des ménages

La difficulté pour détecter les ménages en précarité énergétique concerne surtout les ménages en auto-restriction, qui ne sont donc pas suivis par les services sociaux. Les ménages ayant déjà des impayés sur leur facture d'énergie sont en effet connus du département qui compense ces factures auprès des fournisseurs.

Les acteurs sur le terrain, notamment les travailleurs sociaux, doivent être formés spécifiquement à la précarité énergétique, et particulièrement à sa détection.

Il s'agit ensuite de leur donner les outils de communication nécessaires : flyers de présentation du dispositif, annuaire des acteurs que les ménages peuvent contacter, tableau des consommations moyennes par foyer. Des campagnes d'information et de sensibilisation ciblées peuvent également être menées (ex : opération [Civigaz](#)).

La Maison de l'Habitat s'appuie ensuite sur de nombreux partenaires : d'une part les fournisseurs d'énergie, qui aident à repérer les logements énergivores ou en sous-consommation, d'autre part des personnes au contact des habitants : habitants relais, La Poste, structures se rendant au domicile des personnes et structures médicales. La transmission des informations via des personnes proches des ménages augmente l'acceptabilité.

Concernant le problème de la confidentialité des données récoltées, une première solution apportée est de profiter du travail de porte-à-porte des jeunes en service civique du

Fiche thématique – Précarité énergétique

programme Civigaz pour demander aux habitants l'autorisation que la ville les recontacte sur le sujet de l'énergie.

IV. Liens

Pour approfondir (plus particulièrement sur la question des données) :

<http://www.iddri.org/Publications/La-precarite-energetique-face-au-defi-des-donnees> (FR)

Pour en savoir plus sur la précarité énergétique liée à la mobilité :

<http://www.iddri.org/Publications/La-mobilite,-l-autre-vulnerabilite-energetique> (FR)

Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) : <http://www.onpe.org/> (FR)

Présentation de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) :

http://www.compagnonsbatisseurs.org/userfiles/file/PL_ARA2013web.pdf (FR)

Centre ressource du développement durable en Nord Pas de Calais :

<http://www.cerdd.org/7-parcours-thematiques-pour-faire-le-plein-de-ressources-!/Changement-climatique/Precarite-energetique> (FR)

Association caritative : la fondation Abbé Pierre : <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/> (FR, EN)

« Résoudre la précarité énergétique en Europe : comprendre les initiatives et les résoudre », Livre blanc de Schneider Electric (2015) : http://sdreport.schneider-electric.com/wp-content/uploads/2016/03/3.2.1d_998-2095-11-06-15ar0_en.pdf (EN)

Appel à projet de AG2R la Mondiale, relayé par RAPPEL (jusqu'au 24 novembre 2016) :

<http://www.precarite-energie.org/Appel-a-projets-Lutte-contre-la.html> (FR)

Espace InfoEnergie Lorraine : guides et outils pédagogique : <http://www.eie-lorraine.fr/vous-etes/acteur-social/> (FR)